

2 BD FOUGERES
Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 000 Euros
93, Avenue Henri Fréville 35000 RENNES
RCS RENNES 804 785 350
(ci-après la « Société »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 OCTOBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
LE DIX-SEPT OCTOBRE,
A NEUF HEURES,

Les associés de la Société 2 BD FOUGERES, Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 Euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social – 93, Avenue Henri Fréville 35000 RENNES, sur convocation faite par le Président.

Il résulte de la feuille de présence, signée par les associés en entrant en séance que sont présents ou représentés :

- **La Société THABOR DISTRIBUTION**
représentée par la société BLOT IMMOBILIER
Mme Sandra BLOT - ès-qualités
propriétaire de..... 5 000 actions
- **La Société ARCADES DISTRIBUTION**
Représentée par la société bWOOD
M. Pierre BERTIN - ès-qualités
propriétaire de..... 5 000 actions

L'assemblée est présidée par Monsieur Pierre BERTIN, agissant en qualité de représentant de la société bWOOD, elle-même Présidente de la société ARCADES DISTRIBUTION, Présidente.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La SAS AD'EX AUDIT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent excusé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Mandat du Commissaire aux Comptes titulaire
- Mandat du Commissaire aux Comptes suppléant
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Diverses observations sont alors échangées, puis, personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Mandat du Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée générale prend acte du décès de Monsieur Jean-Hugues HOUEDRY, Commissaire aux Comptes titulaire, survenu le 10 septembre 2025. Par conséquent, elle constate la cessation de plein droit de ses fonctions à compter de cette date.

En application de l'article L.821-40 du Code de commerce, l'Assemblée générale constate l'appel de la SAS AD'EX AUDIT, dont le siège est situé au 37 rue du Bignon, 35510 CESSON-SEVIGNE, Commissaire aux Comptes suppléant, à remplacer le Commissaire aux Comptes titulaire pour la durée restant à courir du mandat de celui-ci, soit jusqu'à l'Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Mandat du Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée générale rappelle que la société était dotée de deux Commissaires aux Comptes suppléants, la SAS AD'EX AUDIT sus-nommée et le cabinet RSM Ouest, Société à Responsabilité Limitée dont le siège est situé au 18 Avenue Jacques Cartier, 44800 SAINT-HERBLAIN.

Par suite de la nomination de la SAS AD'EX AUDIT en titre de Commissaire aux Comptes titulaire, l'Assemblée générale constate le maintien en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant du cabinet RSM Ouest.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

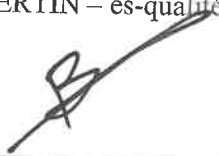
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal ainsi que du Bilan, Compte de résultat et de l'Annexe, du rapport de gestion du Président en vue d'effectuer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, les dépôts requis par la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les participants.

ARCADES DISTRIBUTION,
bWood-M. Pierre BERTIN – ès-qualités



THABOR DISTRIBUTION,
BLOT IMMOBILIER – Mme Sandra BLOT - ès-qualités

